

LE MILLÉSIME 2021 PRÉSENTÉ AU PUBLIC !

La Maison du Vigneron a été inaugurée en 2020 à Remollon. Elle présente un espace muséographique mettant en valeur le vignoble haut-alpin dont l'histoire est millénaire, et un espace dégustation, qui devient également cette année, à la demande des visiteurs, un espace vente. Mais 2022 sera aussi l'année d'un changement de gestionnaire : La Confrérie des Vignerons a relevé le gant !

Tout commence il y a 10 ans...

Nathalie Audier, aujourd'hui conseillère municipale à Remollon, passionnée par l'histoire de la vigne des Hautes-Alpes, collecte beaucoup d'objets à travers tout le département et les inventorie avec l'aide d'Yves Chiaramella, Président de la Société d'Études des Hautes-Alpes. Grâce à ces recherches qui se poursuivent, des expositions temporaires pourront être proposées au public autour de documents, vêtements, matériels... Encore aujourd'hui ils sont tous deux très impliqués dans l'évolution de La Maison du Vigneron. Il y a environ 7 ans, la commune de Remollon achète les locaux de l'ancienne épicerie et 4 ans plus tard le musée est créé. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance appuie le projet et grâce à des aides européennes, embauche un salarié durant les 2 mois estivaux, afin notamment d'accueillir le public. Mais l'inauguration en 2020 se fait une semaine avant le confinement... 2021, les contraintes sanitaires sont encore drastiques et, la Maison n'accueillera que quelques 300 visiteurs sur les 2 étés. « *Mais cette année cela semble enfin reparti. Des groupes s'inscrivent pour des visites du musée ainsi que des vignes et des caves de Bernard Allard-Latour, Domaine de La Clochère à 2 pas du musée, Grand Maître de la Confrérie des Vignerons, et qui travaille encore comme au début du siècle dernier. Il possède d'ailleurs la plus vieille vigne du département, plantée par son grand-père, qu'il taille encore en gobelet, ce qui ne se fait plus du tout aujourd'hui, et travaille entièrement sa vigne à la main* » explique Nathalie Audier.



Cette année la Confrérie reprend la gestion de la Maison du Vigneron. Dès le mois de juin un salarié a été embauché, Guy Mornieux, qui va jouer les animateurs jusqu'à fin septembre. Les 2 années précédentes La Maison du Vigneron n'était ouverte que durant juillet/août et les visites étaient payantes. La Confrérie a étalé les plages d'ouverture et a ouvert le site par des entrées libres et gratuites sauf pour les groupes qui bénéficient de la visite du Domaine de la Clochère. Deuxième changement notable, une boutique est ouverte. Les visiteurs ont souvent regretté de goûter les vins mais de ne pas pouvoir les acheter ! C'est maintenant possible.

« *Deux cuvées pour chacun des 12 viticulteurs de la Confrérie sont proposées. Cela donne une vue des productions et nous avons veillé à ce que l'ensemble de la gamme soit représentée, les 3 couleurs, rouge, rosé, blanc, mais*

aussi les cépages. Ainsi on retrouve les cépages traditionnels haut-alpins, tels le Mollard ou L'Espanin, comme les plus classiques, ceux du Bordelais ou de Provence » confie Bernard Allard-Latour.

Ce qui était au départ un projet communal s'est rapidement imposé comme un projet départemental autour de 3 axes : économique, avec la promotion des vins des Hautes-Alpes qui bénéficient tous de l'Indication Géographique Protégée depuis 2009, touristique et culturel, en racontant la tradition viticole des Hautes-Alpes, souvent méconnue. « *Cette IGP a un impact certain sur la clientèle qui se trouve assurée de la provenance des vins* » spécifie Nathalie Audier.

Pour la Confrérie il en va de même. D'abord créée pour la convivialité, les échanges professionnels et la communication autour de l'IGP Vin des Hautes-Alpes, elle se retrouve à aller beaucoup plus loin. « *Nous sommes maintenant dans la valorisation et la promotion du vin de notre département. Au Salon de l'Agriculture nous sommes chaque année primés. Nous avons une bonne réputation qui n'a rien à envier à personne ! Les Domaines se sont spécialisés, ce sont de vrais professionnels qui vivent de ce métier. Ils ont tiré la culture et la qualité vers le haut. Avant la vigne était une culture parmi d'autres, aujourd'hui se sont tous exclusivement de vigneron* » poursuit Bernard Allard-Latour. Et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres... « *Il faut avouer que le réchauffement climatique joue en notre faveur ! Sur un même cépage, entre 1970 et 2022 on a gagné 2° d'alcool, le vin est moins acide, on arrive à trouver un bon équilibre. Il y a de l'avenir pour le vignoble haut-alpin alors que dans les années 80 il ne restait presque plus aucun domaine, que quelques coopératives* » avoue Bernard Allard-Latour ! En 1848 le seul vignoble de Remollon représentait 141 hectares. Aujourd'hui, l'ensemble du vignoble départemental est de 160 hectares... A l'heure actuelle de nouveaux viticulteurs s'installent, dont un couple dans le Sud des Hautes-Alpes encore cette année, car le climat plait, la vigne appréciant ses amplitudes thermiques jour/nuit.

Le 17 juin, le millésime 2021 était présenté au public à La Maison du Vigneron, en présence de la Confrérie, l'occasion d'annoncer la vente de vins au sein de la structure. Y était associée le vernissage d'une exposition de peintures que l'on doit à un artiste de Remollon, instituteur dans une autre vie, Jean-Jacques Clariond, qui a réalisé une série d'une dizaine d'œuvres sur les vignes et les amis de Bacchus.

Quant à la Confrérie, privée depuis 2 ans de la fête de son Saint Patron, Saint Vincent, qui se déroule habituellement le 22 janvier, et qui permet les intronisations de diverses personnalités, elle espère pouvoir la remplacer pour 2022 par une grande fête à la fin des vendanges ?!

Claudine Usclat

La Maison du Vigneron : Du mardi au samedi inclus – de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18 h- Renseignements et réservations : 07.49.82.58.19



Bernard Allard-Latour, Grand Maître de la Confrérie des Vignerons, lors des allocutions